

## Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE  
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE  
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

[www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr)

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT  
REGLEMENTATION DE LA  
CIRCULATION

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

**V/REF** : votre demande du 15/10/2021

**VU** le code de la route

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la voirie routière ;

**VU** la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

**VU** le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

**VU** la demande de la société Bouygues E&S Isère, représentée par Laurie PELISSIER, TSA 70011 Chez sogelink 69134 DARDILLY Cedex.

### **ARRETE 2021 – 084**

**Article 1** : pour permettre les travaux d'enfouissement BT TEL en souterrain pour le TE38, route de Sanissard 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise.
- Interdiction de circuler, accès aux riverains assurés.

**Article 2** : Ces travaux auront lieu :

**A partir du Lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 et pendant 60 jours calendaires.**

**Article 3** : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

**Article 4** : le présent arrêté sera transmis à Bouygues E&S Isère, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 19 octobre 2021.  
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire.